



Conseil de tutelle

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/697  
18 avril 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

PETITION DE SOEUR PATRICIA BATES ET DE QUATRE AUTRES PERSONNES,  
SOEURS DES ECOLES DE L'ORDRE DE SAINT-FRANCOIS (MAISON PROVINCIALE  
DES ETATS-UNIS), CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU  
PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

School Sisters of Saint Francis  
UNITED STATES PROVINCE  
1515 South Layton Boulevard  
Milwaukee, Wisconsin

21 mars 1988

Le Président du Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Nous avons récemment pris connaissance de la Constitution des Belau faisant du Territoire une zone dénucléarisée, ainsi que du bain de sang et de la corruption qui ont fait suite aux pressions des Etats-Unis visant à installer des armes nucléaires sur l'île. Au risque de paraître excessivement pessimistes, nous sommes convaincues que l'autodétermination des Belau est menacée et nous demandons que l'Organisation des Nations Unies applique la Charte des Nations Unies afin de garantir le droit à l'autodétermination des Belauans. Il faut mettre fin à ces violences ainsi qu'aux pressions extérieures. Les Belauans ont le droit de prendre une position antinucléaire et l'Organisation des Nations Unies doit protéger ce droit.

T/PET.10/697  
Français  
Page 2

Veillez agréer, etc.

(Signé) Soeur Patricia Bates  
[Quatre autres signatures] 1/  
Maison provinciale des Etats-Unis

Note

1/ La liste des signatures se trouve dans les dossiers du Secrétariat et peut être consultée par les membres du Conseil.

-----